

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 65/15/SPCG accordant à M. Mohamed Ali Kadiri la concession définitive d'une parcelle de terrain sise à Djibouti, rue de Rome (T.F. n° 89) .

n° 65/15/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1965

Date de publication
8 février 1965

Date du numéro
1 mars 1965

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive à M. Mohamed Ahmed Ali Kadiri, agent de contrôle au Service des Contributions, demeurant à Djibouti, d'une parcelle de terrain sise à Djibouti, rue de Rome (lot n° 143) et immatriculée au Livre foncier sous le n° 89.